

MARCHÉ 2017 DES APÉRITIFS À CROQUER EN FRANCE

28

ENTREPRISES



1 948

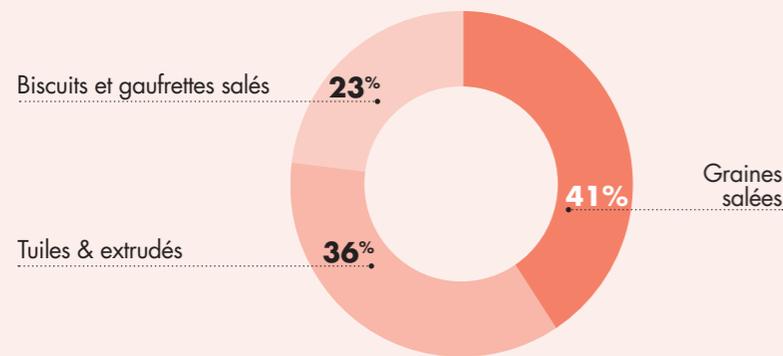
EMPLOIS DIRECTS

250

VARIÉTÉS D'APÉRITIFS À CROQUER

biscuits, crackers, bretzels, tuiles, tortillas, cacahuètes, pistaches, noix de cajou, amandes...

MARCHÉ & CONSOMMATION DES APÉRITIFS À CROQUER EN FRANCE (en volume)



Source : IRI HM + SM + Proxy + HD + e.commerce



2,43
KG/HAB/AN

Source : ventes France/population

TOTAL VENTE GRANDE DISTRIBUTION FRANCE

1 600 MILLIONS €

162 910 tonnes

Source : IRI HM + SM + Proxy + HD + e.commerce

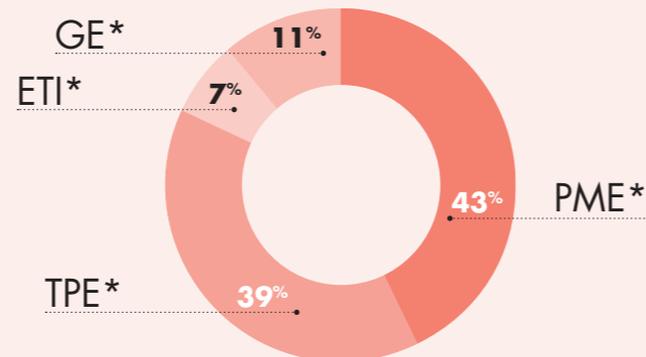
VENTES À L'EXPORT

284 MILLIONS €

(82 859 tonnes)

Source : Douanes françaises

LES ENTREPRISES (en nombre d'entreprises)



* TPE : Très Petites Entreprises, PME : Petites et Moyennes Entreprises, ETI : Entreprises de taille intermédiaire, GE : Grandes Entreprises
Source : L'Alliance 7

UNE PROFESSION RESPONSABLE À L'ÉCOUTE DES NOUVELLES EXIGENCES SOCIÉTALES

Le rôle du syndicat est d'accompagner les entreprises pour agir collectivement dans une démarche d'amélioration continue.

POUR SUIVRE LES EFFORTS DE REFORMULATION RECONNUS PAR LES AUTORITÉS SANITAIRES

- Réduction de la teneur en sel des produits de 4 à 10% en fonction des entreprises sur les dix dernières années.
- Faible contribution des apéritifs à croquer dans la consommation de sel et de gras (source CREDOC)
- Réduction de la teneur en matières grasses et diminution de 10 à 50% la teneur en acides gras saturés



RENFORCER LES INITIATIVES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le secteur s'est engagé à utiliser 100% d'huile de palme durable dans ses produits, à partir de fin 2015. Par ailleurs, certaines entreprises du Syndicat des Apéritifs à Croquer privilégient les approvisionnements au plus près de leurs sites de production. Le syndicat participe et contribue au point vert à hauteur de 16,4 millions d'euros. Le recyclage des emballages a permis d'éviter l'émission de 9544 tonnes de CO2.



POUR UNE INFORMATION NUTRITIONNELLE SUFFISANTE ET OBJECTIVE

Le secteur travaille depuis une dizaine d'années à améliorer l'information du consommateur, notamment via l'ajout de repères de consommation et de portions, en détaillant davantage l'information sur les packagings. Les autorités sanitaires ont reconnu que l'étiquetage nutritionnel est significativement plus détaillé qu'en 2009 pour les produits du secteur (source : rapport Oqali 2016).

